

DIVERS

PUBLICATIONS DE L'A. B. S.

Standardisation des profilés

Nous avons annoncé la publication, par l'Association Belge de Standardisation, de la deuxième édition du rapport 29 : « Standardisation des Profilés ». Ce rapport se présente sous forme d'une brochure au format A4 (210×297) des publications officielles de l'A. B. S.

Sur la suggestion de la Commission technique et à l'intention de ceux qui auront à consulter fréquemment la standardisation, l'A.B.S. a fait faire une édition supplémentaire du rapport sous forme d'une brochure de poche aux dimensions habituelles des albums des lami-noirs. Cette brochure porte le n° 12 dans la série des publications non officielles de l'A. B. S.

La Publication n° 12 est tirée sur papier très solide et elle est placée sous reliure souple en percaline, à coins arrondis, de sorte qu'elle peut résister sans détérioration à un usage fréquent. Les tableaux sont clichés sur les standards originaux, leur exactitude est donc garantie. D'autre part, un soin particulier a été apporté à l'impression de manière que les chiffres, quoique petits, sont parfaitement lisibles.

La Publication n° 12 peut être obtenue, franco de port, au prix de 12 francs l'exemplaire (pour l'étranger, 2,40 belgas) moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association de Standardisation à Bruxelles. Il suffit de la simple mention « Publication n° 12 » sur le bulletin de versement ou mandat de virement.

Code de bonne pratique pour l'établissement et le calcul des transmissions par courroies

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 95 : « Code de bonne pratique pour l'établissement et le calcul des transmissions par courroies », qui constitue un nouveau résultat des études entreprises par la Commission des transmissions.

La première partie de ce document est consacrée à l'établissement des transmissions; la bonne pratique belge en la matière y est codifiée.

La seconde partie traite du calcul des courroies en cuir destinées aux transmissions dont les poulies sont dans le même plan et du calcul des enrouleurs. Les différentes formules préconisées sont traduites en abaques qui en permettent la résolution immédiate.

Le projet n° 95 est reproduit dans le n° 7-1936 de la revue « Standards ». Ce fascicule peut être obtenu au prix de 4 francs l'exemplaire, moyennant versement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation. On est prié d'inscrire la mention « Projet 95 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu sont reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 63, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 30 juin 1937.

Standardisation des éléments de machines Accouplements rigides

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 67 : « Standardisation des éléments de machines. Accouplements rigides ».

Ce document constitue un nouveau résultat des travaux entrepris par la Commission des éléments de machines. Il a été élaboré sur la base des conclusions de l'étude faite par le Comité technique 15 — Accouplements rigides — de l'Association Belge de Standardisation.

Le projet n° 67 comprend des tableaux de dimensions de demi-accouplements rapportés et de plateaux venus de forge complétés par les prescriptions à observer lorsque la fourniture d'un accouplement est assurée à l'intervention de deux constructeurs.

Le projet n° 67 est reproduit dans le n° 8-1936 de la revue « Standards ». Ce fascicule peut être obtenu au prix de 4 francs l'exemplaire, moyennant versement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation. On est prié d'inscrire la mention « Projet 67 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu sont reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 63, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 31 juillet 1937.

Teintes conventionnelles pour l'identification des tuyauteries

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître son rapport n° 69 : « Teintes conventionnelles pour l'identification des tuyauteries ».

Ce travail constitue un nouveau résultat des études entreprises par la Commission des Tuyauteries.

Le but poursuivi était d'établir un tableau de teintes à appliquer, d'une part, sur les tuyauteries en place, pour permettre de les distinguer les unes des autres, et, d'autre part, sur les plans d'ensemble de tuyauteries pour en rendre la lecture facile.

Le rapport contient ainsi un tableau de teintes conventionnelles accompagné de directives pour son utilisation.

Le rapport n° 69 peut être obtenu, franco de port, au prix de 6 francs l'exemplaire (pour l'étranger, 1,4 belga) moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation à Bruxelles. Il suffit de la simple mention « Rapport n° 69 » sur le bulletin de versement ou mandat de virement.

Standardisation des tubes de cuivre, de laiton et d'aluminium

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 75 : « Standardisation des tubes de cuivre, de laiton et d'aluminium ».

Le but poursuivi dans cette nouvelle étude est de concentrer la demande sur un certain nombre de dimensions de tubes, de façon à réduire les délais de livraison et faciliter, ainsi, tant la construction des appareils que leur réparation.

Les tableaux dressés par la Commission technique pour les trois genres de tubes sont complétés par les conditions auxquelles ces tubes doivent satisfaire.

Le projet n° 75 est reproduit dans le n° 1-1957 de la revue « Standards ». Ce fascicule peut être obtenu, au prix de 4 francs l'exemplaire, moyennant versement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. On est prié d'inscrire la mention « Projet 75 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 63, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 31 juillet 1957.

Standardisation des brides de tuyauteries

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître, dans la série de ses publications, cinq nouveaux fascicules relatifs à la standardisation des tuyauteries, savoir les rapports :

N° 78 : Brides vissées	fr. 16,—
N° 79 : Brides mandrinées	14,—
N° 80 : Brides rivées	12,—
N° 81 : Brides brasées, brides soudées	18,—
N° 82 : Brides mobiles	20,—

Ces cinq rapports contiennent une centaine de tableaux de dimensions de brides pour les pressions nominales de 1 à 100 kg./cm² et convenant aux usages les plus divers. Ils ont été établis sur la base des conclusions des travaux du Comité technique 5a — Tuyauteries — de l'Association Internationale de Standardisation.

Ces fascicules peuvent être obtenus, franco de port, aux prix indiqués ci-dessus en s'adressant à l'Association Belge de Standardisation, 65, rue Ducale, à Bruxelles.

Pour l'étranger, ajouter un franc par exemplaire.

Le paiement est à faire au moment de la commande, au crédit du compte postal n° 218.55 de l'A. B. S., en donnant sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement le numéro du ou des rapports demandés.

L'Ecole des Mines de Liège (plus exactement les Ecoles Spéciales des Arts et Manufactures et des Mines) et la *Faculté Polytechnique de Mons* (anciennement Ecole des Mines de Mons) célèbrent toutes deux le centenaire de leur fondation, la première en novembre, la seconde les 24, 25 et 26 septembre prochain, en collaboration avec les Associations des Ingénieurs sortis des dites écoles.

Pour chacune de ces manifestations qui rappelleront les services éclatants que tant de professeurs éminents ont rendu à la Belgique et à la Science, une séance académique ainsi que, notamment, des excursions et des visites d'usines sont prévues.

En ce qui concerne l'Ecole des Mines de Liège, les cérémonies coïncideront avec l'inauguration de nouveaux instituts (Institut de chimie et de métallurgie, Institut du Génie civil et des Mines) ainsi que de nouveaux locaux (Centrale thermique et électrique, laboratoire de thermodynamique), construits au Val Benoît.